ABOGADO PRAGMA

Avocat à Barcelone pour les successions, l'immobilier et la fiscalité en Espagne

Collaboration avec des notaires, avocats, conseils et agences immobilières d'autres pays

Vous pouvez me confier un dossier lorsque…

- votre client hérite ou doit partager une succession comprenant des biens en Espagne ;
- il y a plusieurs héritiers ou plusieurs pays, ou les héritiers ne s'entendent pas ;
- il faut régler les droits de succession ou de donation en Espagne ;
- un client étranger achète, vend ou donne un bien immobilier en Espagne ;
- des procurations ou des documents étrangers (apostillés) doivent servir en Espagne ;
- un non-résident doit déclarer un bien immobilier en Espagne (modèle 210).

Ma façon de travailler

- Vous gardez la relation avec votre client. Je m'occupe de la partie espagnole.
- Une personne, un avocat, une réponse directe.
- Je travaille en espagnol, catalan, français, italien et anglais (par écrit).
- Relations avec des notariats dans toute l'Espagne.
- Collaboration réciproque, sans commission pour l'apport de dossiers.

Pour commencer, il me faut

> Qui est décédé ou quelle opération est prévue · où se trouvent les biens · quels documents existent · la langue de votre client.

Daniel Matías Pizá

Avocat · ICAB nº 25.894

Rambla de Catalunya 61, 2º 2ª · 08007 Barcelona
+34 659 720 705 (WhatsApp) · danielmatias@matiasabogados.com

abogadopragma.es/fr/

Information générale. Elle ne constitue pas un conseil juridique sur un cas concret.